

Compte rendu du premier atelier constituant UPA

du mardi 6 janvier 2015

Ce mardi 6 janvier 2015, nous étions 31 personnes pour participer au premier atelier constituant organisé avec l'Université Populaire d'Avignon.

Après une rapide présentation des ateliers constituants et du fonctionnement proposé, chacun a pu proposer un thème ou un sujet :

Afin de garder une trace de ces propositions, nous les avons notés (un peu en vrac(*_*)) ci-dessous :

-Fonctionnement d'une commune, la propriété, la violence, responsabilité/dé-responsabilité: quelles mesures législatives ,le revenu, Qu'est ce que l'on met ou que l'on ne met pas dans la constitution, qu'est ce que la constitution (qui est le souverain, qu'est ce que l'état), la place des minorités...

Après un échange entre tous, il a été décidé de travailler sur le même sujet : « Qu'est ce que la constitution ? » Plutôt que de se fixer sur une définition, chacun peut ainsi définir ce qu'il entend par là. Nous avons ainsi fait 4 groupes de 6 à 8 personnes.

CR atelier 1:

8 personnes : Jean Luc, François, Monique, Catherine, Jean-Robert, Louise, Mahité, Eric

Un tour de table a permis à chacun de donner son sentiment (petites notes en vrac sur ces échanges) :

- Les modalités dont les comptes sont rendues par les pouvoirs décisionnaires,
- Limiter les pouvoirs, définir des droits et des devoirs, décrire les institutions et leur fonctionnement, ne pas faire de choix politique
- A qui s'adresse la constitution, comment la faire évoluer
- L'exemple des révolutions arabes. Savoir comment cela s'est passé.
- D'accord pour limiter les pouvoirs, mais faire un choix politique (échange à ce sujet sur les contenus de différentes constitutions (France/USA))
- Organiser le fonctionnement d'une démocratie, comment désigne t on les personnes en charge de la chose politique,
- L'importance d'écrire la constitution par des personnes qui ne soient pas des politiques professionnels.
- Définir les valeurs de bases pour vivre dignement (un échange a ce sujet sur l'universalité des valeurs, la définition de l'espace public et de l'espace privé,...)

Malgré le temps limité (45 mn), nous avons pu échanger autour de l'idée de l'universalité (peut on définir quelque chose d'universel ?), sur le fait de faire une constitution « consistante », c'est-à-dire qui puisse être une référence, ... mais que l'on puisse qd même faire évoluer.

Au final, comme l'objectif a été de produire un texte, nous avons proposé :

« Une constitution peut être évolutive et une assemblée constituante (modalité de choix de l'assemblée non précisé) doit se réunir tous les XX ans (périodicité à préciser) pour la réexaminer. »

CR atelier 2:

8 personnes : Aline, Françoise, Gisèle, Ariane, Jean Claude, Maxime, Germain, Hombeline

Les choses que j'ai notées:

Une personne a demandé de la clarté sur la définition des mots ! (Besoin de source !)

Déroulement :

Bref tour de présentation. Je propose de distribuer la parole.

Tours de paroles sur le thème donné ; c'est quoi une constitution ?

Reformulation des idées :

Qu'est ce que nous attendons d'une constitution ? Poser ensemble les actes fondamentaux ;

Quelle république voulons nous ? Fixer des limites ! Règles de vie et de gouvernance.

Rapprocher le pouvoir du peuple.

Comment se réinvestir, se ré impliquer !

Envie de se sentir plus concernés mais où aller ?

Définir avec précision les niveaux de responsabilité de chaque state de la vie.

Maxime cite les références d'un livre : pourquoi l'égalité est bonne pour tous. De Richard ?

(Impossible de me relire !!)

Mon ressenti :

Des échanges, de l'écoute malgré le bruit dans la salle. Un peu stressé par le temps !

Désir de plus de légèreté que je ne suis pas arrivée à impulser dès le début.

La sensation qu'il faut de la pratique et qu'à la fois tout le monde semblait avoir envie de « s'approprier ensemble » le sujet.

Confiante dans la mise en place des ateliers.

CR atelier 3 :

6 personnes : Jeanine, Michèle, Gisèle, Bernard, Jeffrey, Cécile

"Une constitution, c'est un texte qui, par la définition d'un ensemble de principes, permet de vivre ensemble le mieux possible. Ce texte institue et veille à la séparation, à la limitation et au contrôle des pouvoirs"

CR atelier 4 : a venir

Au final, et après un rapide débriefing en fin de soirée, nous avons été satisfaits du déroulement de ce premier atelier, malgré le temps limité qui nous oblige à mettre parfois un peu de « pression ».

Il conviendrait de bien rappeler d'échanger de façon à ce que tout le monde se comprennent (vocabulaire, définition de termes), de donner la liberté à chacun de changer d'atelier s'il le souhaite (à définir ensemble), et de penser à préciser ceux qui souhaitent parler de façon pragmatique et réaliste ou d'imaginer un absolu vers lequel tendre.

Pour mardi prochain, nous pourrions pour ceux qui le souhaitent poursuivre sur le même thème et travailler sur de nouveaux sujets.

Enfin, il convient de rappeler que nous devons garder en tête les horaires et ne pas dépasser la sortie fixée à 21h30.